

<http://www.snetap-fsu.fr/Retraites-denoncons-les-mensonges.html>



# Retraites : dénonçons les mensonges du gouvernement

- Nos Actions - Archives - Automne 2010 - Réforme des retraites - 2010 - Réforme des retraites - Éléments pour l'analyse -

Date de mise en ligne : jeudi 17 juin 2010

Date de parution : 17 juin 2010

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Ne nous laissons pas abuser

Pour « vendre » sa réforme des retraites, le gouvernement multiplie les déclarations péremptoires, au mieux approximatives, voire carrément mensongères.

Nous en avons relevé quelques-unes. Certainement pas toutes.

Cette propagande est complaisamment relayée par des médias en panne d'esprit critique.

**Il nous faut dénoncer ces mensonges.**

Vous pouvez les télécharger sous forme d'affichette, en cliquant sur leur titre.

## Espérance de vie

Xavier Bertrand affirme : " Quand la retraite a été mise en place à 60 ans, avec application en 1982, vous aviez au moment où vous partiez en retraite dix ans d'espérance de vie. Aujourd'hui quand vous prenez votre retraite à 60 ans, vous avez vingt deux ans d'espérance de vie. ".

On est en plein bidouillage de chiffres. L'espérance de vie à 60 ans n'était pas de 10 ans en 1980, mais de 17,3 ans pour les hommes et de 22,4 ans pour les femmes.

En 30 ans, l'espérance de vie n'a donc pas progressé de 10 ans, mais de 4,6 années chez les femmes et de 4,9 années chez les hommes. (rapport COR 2006)

## Vieillesse de la population ?

L'allongement de la durée de la vie n'est pas un trimestre par an, mais de 0,44 trimestre (rapport du COR - 2007). Le taux de fécondité n'est pas de 1,7 par femme, mais il très proche des 2 enfants (et même plus de 2 en 2008). Tout cela fait que la population en âge de travailler va rester stable entre 2006 et 2050 ! Et si à cela on ajoute que la mortalité ne devrait pas baisser aussi rapidement que prévu, en 2050 le nombre de retraités serait inférieur aux hypothèses actuelles du COR.

## Travailler au-delà de 60 ans ?

Selon l'INSEE (août 2009), l'espérance de vie " en bonne santé " (sans incapacité majeure) est de 64,2 ans pour les femmes, et de 63,1 ans pour les hommes...

## Le coût des pensions des fonctionnaires : une goutte d'eau dans la mer !

En 2008 : 22921 départs à la retraite de fonctionnaires non remplacés, soit en salaires bruts 2700,00 € par mois, c'est-à-dire 700 à 800 millions d'euros économisés sur les traitements. Toutefois, ces fonctionnaires vont toucher une pension à un taux de remplacement de 70 %, ce qui réduit d'autant la prétendue économie qui ne sera plus que de 250 millions d'euros.

Et le paquet fiscal, c'est combien ??? 12 à 13 milliards d'Euros.

## Un peu de vocabulaire

Le taux de cotisation est le rapport entre les cotisations et la masse salariale.

Le taux de remplacement est le rapport entre le salaire net et la pension.

Le ratio de dépendance est le rapport entre le nombre des retraités et le nombre de cotisants.

C'est-à-dire que le taux de cotisation moyen = le taux de remplacement moyen multiplié par le ratio de dépendance.  
(COR 2001)

## Les fonds de pension : la solution ?

Vous aimez jouer à la Bourse ?

- Entrez dans un fonds de pension !

Vous aimez faire monter l'adrénaline ?

- Mettez votre retraite !

## Comment conserver la bonne humeur des agences internationales de notation ???

1. Travailler jusqu'à 67 ans et plus !!!
2. Développer le marché de la capitalisation en pleine crise financière !

## L'indexation de la retraite sur les prix, quel effet ???

- Au bout de 20 ans, vous avez alors 80 ans et plus, votre pension indexée sur les prix a perdu 35 à 50 % de son

pouvoir d'achat (par rapport à celui des actifs.).

- Vous avez 60 ans et une pension de 2000,00€, avec laquelle vous pouvez vous payer un mois dans une maison de retraite pas chère ..... Et quand vous avez 85 ans, vous pouvez vous payer 15 jours .... !!!

### Qui peut travailler après 60 ans ?

1. Les sidérurgistes, les pompiers, les maraîchers, les agents d'entretien ?
2. les avocats, les journalistes médiatiques, les personnalités politiques ?

Pourtant, ce sont ces derniers qui bénéficient de métiers avec de bonnes conditions de travail, des tâches intéressantes et reconnues, qui prônent l'activité après 60 ans...

Cherchez l'erreur !!!

### Pourquoi n'augmente t-on pas les financements des retraites ?

Pour ne pas déplaire au MEDEF !

Et ça donne quoi en termes d'évolution du taux de remplacement ?

Italie	-25,00%
France	-21,00%
Suède	-21,00%
Allemagne	-18,00%

### Le Gouvernement parle d'équité entre tous

Celle des femmes et des hommes alors que 8 retraités pauvres sur 10 sont des femmes ?

### Il faut réformer les retraites \_ car on ne pourra pas les payer ?

Pourtant selon le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) lui-même, avec un taux de croissance même modéré, la richesse de la France devrait doubler dans les 30 prochaines années ...

## Revaloriser les retraites, c'est pas possible ?

Une revalorisation du minimum vieillesse de 100,00 ₣ par mois coûterait moins de 1 milliard alors que l'économiste Patrick Artus, pourtant proche des milieux financiers, reconnaît lui-même qu'imposer le capital, au même titre que le travail, rapporterait 100 milliards d'euros.....

## Non, vous ne serez pas des nantis, mais vous serez des acteurs de la vie sociale donc des citoyens à part entière

En 2010, 9% des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté (soit environ 1,2 million) et 600 000 bénéficiaires du minimum vieillesse (710 ₣ par mois).

Et pourtant les retraités sont des acteurs indispensables de la vie sociale.

Ils occupent une place prépondérante dans le bénévolat : 30% des maires des petites communes, plus de 50% des conseillers municipaux non indemnisés, de 50% à 80% des bénévoles des grandes organisations caritatives. Ils aident leurs enfants et leurs petits-enfants, soit financièrement soit en nature et ils sont souvent les " aidants " de leurs parents en perte d'autonomie.

Il faut arrêter de dire que la vieillesse est un fardeau pour la société. Au contraire, c'est une chance et on doit lui accorder sa valeur propre.

Il faut donc que nous luttons tous pour garder une retraite décente qui nous permette de nous réaliser et de vivre dignement cette dernière période de notre vie.

## La validation d'un trimestre, c'est quoi ?

- Dans le code des pensions (pour les fonctionnaires) :  
" Pour valider un trimestre, il faut être en activité pendant 90 jours. "
- Dans le régime général, une année est validée :
- Pour un mi-temps payé au [SMIC](#), en un peu plus de 10,5 mois.
- Pour un plein temps payé au SMIC, en moins de 5,5 mois.
- Pour un emploi dont la rémunération mensuelle brute est égale au plafond de la SS (Sécurité Sociale), soit 2885,00₣ en 2010.), en moins de 2,5 mois.